

2026

HONORIS GENIUS

RELÈVE EN RECHERCHE ET EN ENSEIGNEMENT

Formulaire de mise en candidature

L'Honoris Genius reconnaît l'idéal de l'excellence et la contribution à la profession d'ingénieur. Ce prix souligne la détermination, le dynamisme et la contribution d'une jeune ingénieure ou d'un jeune ingénieur qui s'est illustré par ses réalisations ou qui a su relever des défis dans les domaines professionnel et communautaire.

Date de transmission du dossier : _____

Information à propos du candidat ou de la candidate :

Prénom : _____ Nom : _____
 N° de membre : _____
 Entreprise : _____
 Fonction : _____
 Courriel : _____ Téléphone : _____
 Profil LinkedIn : _____

Parcours \ Réalisations : Veuillez résumer ses réalisations en lien avec la candidature (max. 100 mots)

Information à propos du proposant (si applicable) :

Prénom : _____ Nom : _____
 N° de membre : _____
 Entreprise : _____
 Fonction : _____
 Courriel : _____ Téléphone : _____

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ GÉNÉRAUX :

- Les candidats doivent être membres de l'Ordre et avoir 35 ans ou moins lors de l'attribution officielle de la reconnaissance.
- Les candidats doivent démontrer une impressionnante progression de carrière ainsi que des réalisations d'importance.
- Les administrateurs élus en exercice à l'Ordre et les membres de leur famille proche ne sont admissibles à aucune reconnaissance. À la suite de leurs fonctions d'administrateurs, ils peuvent cependant devenir admissibles, ainsi que leur famille, une année après la fin de leur mandat.
- Les membres du Comité de sélection et les membres de leur famille proche ne sont admissibles à aucune reconnaissance. Ils peuvent cependant devenir admissibles, ainsi que leur famille, une année après la fin de leur mandat.
- L'ensemble des employés de l'Ordre et les membres de leur famille proche ne sont admissibles à aucune reconnaissance.
- Les candidats ne doivent pas avoir fait l'objet d'une condamnation (civile, réglementaire, pénale, criminelle ou disciplinaire).
- Les candidats n'ont pas fait l'objet d'une sanction disciplinaire, d'un avis de limitation, de suspension, d'une radiation ou d'une révocation de leur permis.
- Les candidats doivent représenter ou être à l'emploi d'une entreprise (ou organisation) en règle, c'est-à-dire légalement enregistrée et respectant les lois et règlements en vigueur. L'entreprise ne doit pas avoir été reconnue coupable d'infractions graves dont la fraude, la corruption et les malversations financières dans les 10 dernières années.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ :

- Être ingénieur en titre ou CPI et âgé de 35 ans ou moins lors de l'attribution officielle de la reconnaissance.
- Le congé parental sera pris en compte advenant le cas où vous dépassiez le 35 ans.
- Être professionnellement actif dans le domaine du génie.
- Le candidat doit être issu du milieu de la recherche ou de l'enseignement.
- Démontrer des réalisations et un cheminement de carrière exceptionnels.
- Être engagé dans son milieu.

CRITÈRES DE SÉLECTION :

Vous devez présenter en détail les contributions aux divers critères de sélection dans les pages suivantes.

CRITÈRES SPÉCIFIQUES :

1. Réalisations exceptionnelles dans le domaine du génie
2. Cheminement de carrière remarquable
3. Engagement dans son milieu
4. Développement durable : L'Ordre a pris des engagements en matière de développement durable que vous pouvez consulter [ici](#). Dans cet esprit, le comité de sélection tiendra compte de l'impact qu'ont les candidatures sur les valeurs du développement durable. Nous vous invitons à en tenir compte dans vos réponses, le cas échéant. Un espace supplémentaire est également mis à votre disposition pour ajouter ou préciser toute information que vous jugez pertinente, au-delà de ce qui est présenté dans les autres sections. Il est toutefois à noter qu'il n'est pas essentiel que la candidature ait un lien direct avec le développement durable, ou soit de nature environnementale pour être sélectionnée.

1. RÉALISATIONS EXCEPTIONNELLES DANS LE DOMAINE DU GÉNIE (35 %) – max. 500 mots

- Diversité et étendue des réalisations
- Portées et retombées des réalisations

2. CHEMINEMENT DE CARRIÈRE REMARQUABLE (35 %) - max. 500 mots

- Progression de carrière exceptionnelle (tâches, responsabilités, fonctions, etc.)
- Parcours professionnel novateur

3. ENGAGEMENT DANS SON MILIEU (25 %) - max. 400 mots

- Engagement concret et soutenu dans son milieu et impact de celui-ci

4. DÉVELOPPEMENT DURABLE (5%) - max. 300 mots

- Cela s'applique à la nature du projet ou dans le cadre des activités menées par le candidat. Nous vous invitons à vous inspirer des engagements pris par l'Ordre à cet effet.

Documents à joindre

Les éléments suivants doivent être fournis au moment de soumettre la candidature :

1. Ce formulaire dûment rempli, en format PDF.
2. CV abrégé de la personne candidate : le document doit être à jour, en format PDF, maximum 5 Mb.
3. Portrait de la personne candidate : vous pouvez soumettre jusqu'à 3 photos, en couleur au format JPG, haute résolution (minimum 1 Mb). Idéalement, la photo est prise sur un fond uni et clair. Cette photo servira lors de la remise du prix, si le candidat ou la candidate est finaliste dans sa catégorie.

Tout autre document ou annexe ne sera pas pris en considération.

Cette candidature a-t-elle déjà été présentée ? Oui ____ Non ____

Si oui, quand ? _____

J'atteste que :

- L'information fournie dans le présent formulaire et dans le dossier de candidature est complète et véridique.
- La personne candidate a été informée du dépôt de sa candidature
- Toutes les personnes qui appuient la présente candidature ont été informées et consentent à ce que leurs renseignements personnels soient transmis à l'Ordre aux fins de traitement du dossier de candidature de la personne candidate.

Signature _____ Date _____

Veuillez transmettre les documents demandés à l'adresse suivante :
prix.oiq@oiq.qc.ca (avant le 20 novembre 2025)

Les renseignements personnels recueillis dans ce formulaire seront utilisés par l'Ordre des ingénieurs uniquement dans le cadre du Grand prix d'excellence professionnelle, notamment pour l'analyse de dossiers de candidature. Pour obtenir plus d'information sur la façon dont l'Ordre encadre les renseignements personnels et sur les droits d'accès et de rectification, consulter la Politique sur la confidentialité des renseignements personnels.

<https://www.oiq.qc.ca/lordre/politiques-lois-et-reglements/politique-confidentialite-renseignements-personnels>